

Santé

Apprentissage sans tabac, un projet «clé en main» pour la santé de vos apprenti-e-s

Encourager les jeunes à rester ou devenir non-fumeurs, tel est l'objectif de ce projet proposé aux apprenti-e-s, en collaboration avec les entreprises formatrices.

Informations sur le projet

Le projet s'adresse aux apprenti-e-s qui ne fument pas ainsi qu'à celles et ceux qui souhaitent arrêter de fumer. En participant, ils bénéficient de conseils stop-tabac gratuits!

- Conditions de participation: Les apprenti-e-s s'engagent à renoncer à toute consommation de tabac (cigarette, chicha, snuff, snus, etc.) durant la période du projet, soit d'octobre à juin.
- Récompenses: chaque participant-e-s qui parvient à tenir son engagement reçoit une entrée de cinéma et participe au tirage au sort de prix plus importants: week-end à Europa park, 300.- en espèces, entrées pour un festival open-air ou pour un parc accrobranche.
- Informations supplémentaires et inscriptions: www.apprentissage-sans-tabac.ch.
- Délai d'inscription: 8 octobre 2013

Partenariat avec les entreprises formatrices et les écoles professionnelles

Un volet de cette action s'adresse aux entreprises formatrices qui s'investissent pour assurer la relève professionnelle et peuvent aussi contribuer à la santé de leurs apprenti-e-s en favorisant une vie sans tabac.

S'ils restent non-fumeurs durant leur apprentissage¹, les jeunes échapperont plus tard aux problèmes de santé liés au tabagisme.



Le CIPRET Fribourg

est le centre de compétence cantonal bilingue en matière de prévention du tabagisme. Sur mandat de la Direction de la Santé et des Affaires sociales (DSAS), le CIPRET met en œuvre le Programme cantonal Tabac 2009-2013. Dans ce cadre-là, il assure la direction cantonale du projet national **Apprentissage sans tabac** de la Ligue pulmonaire, financé par le Fonds de prévention du tabagisme. 11'100 apprenti-e-s ont participé à l'édition 2012-2013 qui vient de s'achever (hausse des inscriptions de 20% par rapport à l'année précédente), dont 840 participant-e-s fribourgeois.



Avantages d'un tel projet pour les entreprises formatrices

- Positionnement clair de l'entreprise concernant la consommation de tabac, qui motive les jeunes à rester ou devenir non-fumeur-euse-s
- Engagement simple et gratuit pour la santé des jeunes en formation
- Atténuation du problème des pauses et amélioration de la qualité de vie sur le lieu de travail
- Mention de votre adhésion sur le site internet du projet

Votre engagement

- Encourager vos apprenti-e-s à participer à Apprentissage sans tabac et à respecter leur engagement
- Informations sur le projet et inscription jusqu'au 8 octobre sur www.apprentissage-sans-tabac.ch
- Informations complémentaires, souhait d'une présentation du projet ou d'un atelier de sensibilisation au tabac: Contactez le CIPRET Fribourg, par téléphone 026 425 54 10 ou par mail info@cipretfribourg.ch

¹ 85% des personnes qui fument ont commencé avant l'âge de 20 ans. Passé l'âge de 21 ans, le risque de commencer à fumer est moins grand. Monitoring tabac 2010.